



Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants

Feuille de route de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI)

1

Ouvrir à la reconnaissance des Li et renforcer leur visibilité

Elaborer une stratégie de communication
⇒ Organiser des événements de rencontre et de travail entre les différents lieux et réseaux (Forum National)
⇒ Organiser des campagnes sur la charte, les actes, la CNLI

2

Promouvoir leur diversité et leur capacité à agir par l'art et la culture

Favoriser la recherche et l'observation pour documenter les pratiques et cartographier les initiatives, souligner les spécificités.
⇒ Développer une fonction d'observation par le recensement, la diffusion et le co-pilotage d'enquêtes et de travaux de recherche.

3

Favoriser l'interconnaissance, l'entre-accompagnement, l'accès à la ressource et les coopérations

Renforcer la structuration et les moyens de la coordination nationale. Consolider les réseaux régionaux
⇒ Mener des actions de formation, d'accompagnement et de renforcement des compétences.
⇒ Mettre en place une cellule d'appui pour les situations de grande difficulté.

4

Développer leur contribution à la co-construction des politiques publiques

Déployer les capacités de dialogue avec les pouvoirs publics.
⇒ Animation collective des analyses, échanges et rendez-vous publics réguliers
⇒ Développement des partenariats public-communs

5

Affirmer les libertés artistiques et l'autonomie du travail artistique

Développer des actions de coopération européenne et internationale
⇒ Mettre en place des outils de partage et de mutualisation de ressources- résidences artistiques

Dans la suite du 4^e Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants, qui s'est tenu en décembre 2022, au 37^e Parallèle à Tours, afin de donner un horizon à son action, la CNLI s'est dotée d'une feuille de route.

Ont contribué à son écriture : Fanette Bonnet, Laurent Vergnaud (Collectif 12), Actes if // Juliette Bompont Actes if, Artfactories/autresparts (Afap), La Main // Jules Desgoutte, Fred Ortuño, Joel Lecussan, Afap // Patricia Coler, UFISC // Stéphanie Noël (Théâtre des minuits), Marie Laroche, ALICE // Stéphane Guiral (Ateliers du vent), Aurélie Besenval, Hybrides // Julie Desmidt, FRAAP, Ufisc // Cendres Delort, Julien Costé (Bazarnaom), Le LIEN // Emmanuelle Gourvitch, SYNAVI

Contact : cnlii@cnlii.org | Web : cnlii.org

P r é a m b u l e

Nous, *Lieux Intermédiaires et Indépendants (LII)*, sortons de notre 4^e Forum national, qui s'est tenu à Tours en décembre 2022, forts d'une évidence nouvelle : les attaques qui se multiplient contre les libertés artistiques, les menaces qui pèsent sur la diversité culturelle, ne peuvent se comprendre dans leurs causes profondes qu'en les situant dans une perspective élargie : celle de la catastrophe écologique en cours. Parce que la culture est « la continuation du vivant par d'autres moyens », notre vie culturelle est profondément affectée par la crise systémique que nos sociétés dites modernes connaissent dans leur rapport au vivant. A l'aune de cette crise, les pratiques artistiques et culturelles que portent les lieux intermédiaires et indépendants se trouvent fragilisées, en même temps que les alternatives qu'ils défendent apparaissent plus que jamais essentielles.

Les lieux intermédiaires et indépendants se sont institués à l'usage, en requérant des espaces disponibles, pour des pratiques qui voulaient faire la preuve par l'expérience que d'autres rapports au monde étaient possibles.

C'est pourquoi, pour les années à venir, nous souhaitons placer l'action de la CNLII sous un triple signe : celui de la bifurcation écologique, de la transformation sociale et de la mutation des imaginaires. Ces trois enjeux forment un nœud : ils ne se tiennent que pris ensemble. Pas de bifurcation écologique sans transformation sociale, pas de transformation sociale sans mutation des imaginaires, et réciproquement.

Or, les LII sont les lieux où une telle mutation est à l'œuvre. En effet, les LII se sont institués à l'usage, en requérant des espaces disponibles, pour des pratiques qui voulaient faire la preuve par l'expérience que d'autres rapports au monde étaient possibles. Issus d'un effort d'imagination collective, il s'y déploie, dans la suite de cet effort, des imaginaires mutants. Ainsi, on peut dire que, abritant des pratiques qui se sont constituées dans cette perspective, ce à quoi œuvrent nos lieux, leur destination la plus naturelle, c'est à la mutation des imaginaires.

Le grand défi qui se tient devant nos sociétés aujourd'hui, c'est la redirection écologique des forces productives et du travail en général. Réaffirmer la centralité de l'imaginaire dans les enjeux de transition - ou de bifurcation -, c'est sortir d'une vision technicienne et constructiviste du social. Ce n'est pas seulement placer la fabrique du sensible et la relation au vivant au cœur de la question des arts et de la

culture. C'est redéfinir le rôle et les modalités du travail culturel et artistique. C'est, à travers l'examen des rapports de production qui structurent ce secteur d'activités, en interroger les fins.

« Que veut-on vraiment ? Que veut-on faire ? » est la question qui préside à cet enjeu de transformation sociale. Les LII y répondent par la redirection du travail artistique, loin des impératifs de production, de la course au projet, de la mise en concurrence et de la précarisation des travailleuses et travailleurs. C'est faire pièce aux formes nouvelles de censures et d'auto-censures qui traversent le secteur culturel, depuis les effets d'assujettissement qu'il produit sur ses actrices et acteurs. C'est donner place aux libertés d'expression, à la pluralité des démarches, c'est mettre en œuvre les droits culturels, c'est ouvrir des alternatives aux rapports de domination. C'est interroger ce qui fait un secteur, une industrie, une politique publique, un milieu. C'est construire le rapport de force depuis lequel conduire sa transformation.

Ce qui s'invente dans nos lieux ne s'arrête pas aux formes d'art et de culture, mais regarde vers nos formes de vie. Les LII sont des pratiques d'occupation d'espaces en commun. Les modalités d'auto-organisation qui s'y déploient, la forte insistance de ces pratiques sur les questions de relation, de milieu et d'usage (qu'on trouve dans la récurrence de notions comme : maîtrise d'usage, valeur d'usage, droit d'usage...), les font appartenir au mouvement des communs. À ce titre, les LII constituent autant de laboratoires où s'expérimentent des formes à même de répondre aux nouvelles exigences démocratiques de nos concitoyens, en matière notamment de droit à la ville, de droits culturels, de droit à la maîtrise d'usage. Ils participent de l'émergence de nouvelles subjectivités critiques, à même de contester et de s'affranchir des discriminations de classes, de genre et de races...

Pour toutes ces raisons, les LII abordent le "moment tiers-lieux" avec circonspection. En effet, celui-ci est traversé à la fois par un fort engouement d'acteurs publics et privés pour le "Faire tiers-lieux" et un effacement de l'histoire des pratiques qui le sous-tendent, comme des questions politiques qui le traversent. Penser le rôle et la place des lieux intermédiaires et indépendants dans ce contexte, c'est affirmer les enjeux esthétiques et artistiques, humains et relationnels, politiques et écologiques qui les fondent, pour éviter la réduction de ces pratiques à des questions de développement économique et d'innovation qui détruirait le sens et la valeur de ces pratiques.

Enfin, dans sa dimension concrète, l'action des LII se déploie depuis un soin et une attention portée au territoire, dans un souci de préservation du milieu dont ils sont l'expression. Ils ont de nombreuses fois démontré la robustesse et l'utilité sociale de leurs pratiques en matière d'écologie et d'économie solidaire : circuit court, recyclage, sobriété, réciprocité sont les formes ordinaires du déploiement de leur agir. Depuis cet ancrage dans l'expérience de ses membres, la CNLII portera toute son attention à la manière dont ils peuvent contribuer à la bifurcation écologique dont dépend notre avenir.

Enjeux stratégiques

- Œuvrer à la reconnaissance des lieux intermédiaires et indépendants ; renforcer leur prise en compte dans les politiques publiques; renforcer leur visibilité.
- Promouvoir leur diversité et leur capacité à agir par l'art et la culture face aux enjeux de transformations culturelles, écologiques, sociales, économiques et démocratiques.
- Favoriser l'interconnaissance, l'entraide et l'accompagnement, l'accès à la ressource et les coopérations.
- Participer à la co-construction des politiques publiques en s'appuyant sur la capacité coopérative, l'ancrage territorial et le rôle des LII dans la préservation et le développement des relations, de la diversité et du vivant..
- Affirmer les libertés et l'autonomie du travail artistique contre une approche productiviste et industrielle.

Axes prioritaires

- Renforcer la structuration et les moyens de la coordination nationale.
- Consolider les réseaux régionaux existants et appuyer la structuration des réseaux émergents
- Élaborer une stratégie de communication.
- Favoriser la recherche et l'observation pour documenter les pratiques et cartographier les initiatives, souligner les spécificités.
- Appuyer les coopérations, y compris européennes et internationales.
- Déployer les capacités de dialogue avec les pouvoirs publics.

Mise en oeuvre

- Campagne de communication autour de la charte, des actes des précédents forums et de la CNLII
- Déployer une fonction d'observation par le recensement et la circulation des démarches d'observation et de recherche et la coordination des démarches d'enquêtes, d'études, de recherche
- Organiser des événements de rencontre et de travail entre les différents lieux et réseaux (dont le Forum National)
- Mettre en place des outils de partage et de mutualisation de ressources
- Mener des actions de formation, d'accompagnement et de renforcement des compétences des actrices et acteurs des lieux intermédiaires et indépendants.
- Développer des actions de plaidoyer (dialogue / coopération / pair à pair) et de co-construction auprès des décideurs publics et privés
- Mettre en place une cellule d'appui pour les situations de grande difficulté
- Animation collective des analyses et réflexions au sein de la CNLII par des échanges et rendez-vous réguliers.
- Etre en appui d'actions aidant à l'interconnaissance et à la structuration des LII en région

Actions 2023/2024

- Produire les Actes du 4ème Forum 2022
- Construire une instance de dialogue CNLII / GIP FTL / ANTL GT culture / ANCT (territoires en communs).
- Organiser le 5ème Forum en 2024 en partenariat avec des réseaux de Collectivités territoriales.
- Renforcer l'observation, centraliser les données à disposition des chercheurs / stabiliser un questionnaire - état des lieux avec le collectif POPP. Compiler les travaux produits par nos acteurs-chercheurs.
- Recenser les personnes-ressources et relais par région via les réseaux régionaux de LII et/ou les réseaux régionaux de TL et/ou les adhérent.e.s de la CNLII. élaborer un état des situations en région (LII - structurations des réseaux - politiques territoriales).
- Développer un plaidoyer d'appui à la structuration régionale auprès du Ministère de la Culture et des régions et des actions d'accompagnement (appui sur des évènements - échanges entre réseaux etc.). Articuler cette structuration LII avec les réseaux TL.
- Décrypter les politiques du Ministère de la culture et travailler à leur adaptation pour les LII.

Moyens nécessaires

- Temps de travail spécifique dédié (au moins 0,5 ETP)
- Coût édition des Actes 4ème forum
- Outils numériques
- Déplacements / missions
- Budget 5ème forum en 2024 incluant la préparation (pré-rencontres ?)

CALENDRIER A COURT ET MOYEN TERME

	2023-2024	2025-2026	2027-2030
Renforcer la structuration et les moyens de la CNLII	<ul style="list-style-type: none"> . Recherche de financements . Salarier dédié (mise à disposition de temps de travail) . Evolution des outils de communication . Renforcement d'Afap dans sa mission de portage et d'animation de la CNLII 	<ul style="list-style-type: none"> . Organisation interne, étude de la possibilité d'une évolution de la forme juridique de la CNLII . Articulation, coopération avec les autres secteurs (communs, tiers-lieux) 	<p>Construction d'une représentativité de la CNLII</p> <p>→ Articulation avec les communs</p>
Consolider les réseaux régionaux et appuyer la structuration des LII	<ul style="list-style-type: none"> . Recenser les personnes-ressources et relais par région via les réseaux régionaux de LII et/ou les réseaux régionaux de TL et/ou les adhérent.e.s de la CNLII. . Élaborer un état des situations en région (LII - structurations des réseaux - pol territoriales). . Développer un plaidoyer d'appui à la structuration régionale/nationale auprès du MC et des régions en articulation avec celle des réseaux TL 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place une cellule d'appui pour les situations de grande difficulté . Développer des stratégies foncières pour les LII. 	<p>→ Structuration régionale</p> <p>> un interlocuteur par région côté réseaux et côté politique publique (opérationnalité des acteurs)</p> <p>Des modèles opérationnels de pérennisation des lieux et de rémunération du travail en leur sein</p>
Elaborer une stratégie de développement et de communication	<ul style="list-style-type: none"> . Produire les actes du 4ème Forum et les diffuser . Organiser le 5ème Forum en partenariat avec les réseaux et les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> . Actes du 5° Forum . Actualiser le référentiel et la charte . Campagne de communication autour de la charte, des actes des précédents forums et de la CNLII 	<ul style="list-style-type: none"> . 6° Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants

	2023-2024	2025-2026	2027-2030
Favoriser la recherche et l'observation pour documenter les pratiques et cartographier les initiatives, souligner les spécificités	. Renforcer l'observation, collecter les données à disposition des chercheurs / Élaborer une stratégie d'observation en appui sur les travaux des membres Compiler les travaux produits par nos acteurs-chercheurs. La recherche doit être produite en lien à nos pratiques	. Animation collective des analyses et réflexions au sein de la CNLII par des échanges et rendez-vous réguliers.	Etablir un observatoire des LII ayant pour mission la veille, le repérage et la description des pratiques et des attachements des lieux membres, dans une approche inclusive et évolutive
Appuyer les coopérations y compris européennes	. Mettre en place des outils de partage et de mutualisation de ressources	. Mobiliser les politiques européennes / renforcer la visibilité et la structuration européenne des LII.	Formaliser la coopération avec TEH et les réseaux européens → mobiliser des politiques européennes / renforcer la visibilité et structuration européenne des LII.
Déployer des capacités de dialogue avec les pouvoirs publics	. Construire une instance de dialogue CNLII / GIP FTL / ANTL GT culture / ANCT (territoires en communs).	. Décrypter les politiques du ministère de la culture et travailler à leur adaptation pour les LII	Une instance interministérielle en dialogue avec les collectivités, soutenant activement une politique publique pour et par les LII.